



## Modèle de contrat de travail à durée indéterminée pour une garde simple

Entre l'employeur :

Monsieur, Madame,.....

Adresse.....

Numéro d'immatriculation PAJEMPLOI.....

Code NAF : 97 00Z

Et le (la) salarié(e)

:.....

Monsieur, Madame,.....

Adresse.....

Numéro d'immatriculation Sécurité Sociale.....

Ce contrat est régi par les dispositions de la **Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile**. Le salarié est informé de la possibilité de consulter le texte de la convention collective nationale sur le site internet [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Les institutions compétentes en matière de retraite et prévoyance sont :

Retraite : IRCEM retraite  
Prévoyance : IRCEM prévoyance

1. **Date d'entrée** : .....

Durée de la période d'essai : 1 mois renouvelable une fois par écrit.

2. **Lieu habituel de travail** : .....

Autre(s) lieu(x) : .....

(Si le (la) salarié(e) est appelé à travailler sur un lieu autre que celui habituel, un accord entre employeur et salarié fixera les modalités particulières)

3. **Nature de l'emploi** : Garde d'enfants (A) ou (B) ou Baby-sitter ou Employé familial auprès d'enfants dans le cadre d'une garde simple.  
Niveau de l'échelle :

En partenariat avec :



Echelle 1 Baby-sitter

Echelle 3 : Garde d'enfants (A) ou (B) ou employé familial auprès d'enfants  
(Conserver l'emploi concerné)

Eventuelles activités complémentaires :

Descriptif de l'emploi-repère annexé au présent contrat. (S'il y a lieu caractéristiques ou exigences particulières de l'emploi)

4. **Durée hebdomadaire** :

- Le (la) salarié(e) effectuera ... heures de travail effectif hebdomadaire, réparties de la façon suivante :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Amplitude horaire de présence					
Travail effectif					
Présence responsable de jour *					
Total travail effectif					

\* les heures de présence responsable de jour correspondent aux périodes de sieste de l'enfant, au cours desquelles le (la) salarié(e) peut utiliser son temps pour lui-même toute en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu.

- S'il y a lieu préciser : planning, présence de nuit .....
- Périodicité de relevé de situation si durée de travail irrégulière

5. **Repos hebdomadaire** :

Préciser le jour habituel de repos hebdomadaire  
À ce jour de repos hebdomadaire s'ajoutera la demi-journée du ...

6. **Jours fériés** :

Les jours fériés ordinaires seront : Travaillés  Chômés

7. **Rémunération** :

- Salaire brut horaire : ..... € correspondant à un salaire brut mensuel de :  
..... €

- Conduite automobile :

- Les prestations en nature fournies seront déduites de la rémunération nette.

8. **Congés payés** :

Le (la) salarié(e) bénéficiera des congés payés définis à l'article 48-1-1 de la Convention Collective.

À défaut d'accord entre les parties, la date des congés est fixée par l'employeur, sous réserve du respect d'un délai de prévenance minimal de deux mois.

Cas particulier de l'année d'embauche (*année de référence incomplète*)

9. **Clauses particulières** :

(*Congés liés aux contraintes professionnelles de l'employeur, évolution possible des tâches, des horaires, , etc.*)

Fait en double exemplaire à ....., le.....

*Date et signature des deux contractants  
Précédé de la mention « lu et approuvé »*

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter  
au 0 805 29 11 11 (coût d'un appel local)**